

## FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 20/07/2018 BOP

### I – DEFINITION DU POSTE

1	<b>SERVICE : DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS</b>
2	<b>LIBELLE DU POSTE :</b> Mobile de circonscription
3	<b>NIVEAU DE RESPONSABILITE :</b> 3
4	<b>CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE :</b> B
5	<b>CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE :</b> B
5	<b>FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE :</b> FED
6	<b>IMPUTATION BUDGETAIRE :</b> Programme : 96901 Centre de travail : 378 S/Chap. : 96902 Code poste : 5632
7	<b>LOCALISATION GEOGRAPHIQUE :</b> DGEE - Brigade de formation itinérante
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> Enseigne aux élèves les apprentissages fondamentaux et les matières d'enseignement pratique et théoriques, en vue de leur épanouissement futur. Participe à la continuité du service public de l'éducation en assurant le remplacement des enseignants lors d'absences de courte ou moyenne durée.
9	<b>EFFECTIFS ENCADRES</b> A    B    C    D    Autres <b>NOMBRES :</b>
10	<b>SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :</b> Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription pédagogique d'affectation
11	<b>MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :</b>
12	<b>CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Respect absolu des horaires ;</li><li>- Emploi du temps aménageable ;</li><li>- Disponibilité pour assurer le remplacement de personnels absents ;</li><li>- Présence horaire de 27 h devant les élèves et de 12h de préparation de classe.</li></ul>
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Délivrer un enseignement de plusieurs matières générales ou techniques aux élèves qui leur sont confiés et veiller à tous les aspects de leur développement, leur assurant ainsi un développement psychique, intellectuel et physique optimal dans un cadre sécurisant ;</li><li>- Identifier la nature, le niveau et les besoins des publics et mettre au point des outils pédagogiques (supports de formation, exercices...) adaptés à ceux-ci ;</li><li>- Mettre en synergie et en cohérence les différentes activités pédagogiques et savoir les conduire ;</li><li>- Concevoir et mettre en œuvre différentes modalités d'évaluation des compétences ;</li><li>- S'intégrer et coopérer dans un ou plusieurs groupes de travail, projets ou réseaux et y apporter une contribution efficace.</li></ul>

14	<b>ACTIVITES ANNEXES :</b> - Participer à la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques particuliers (maîtrise de la langue etc.) ou de projets de classe ou d'écoles ; - Participer aux actions de formation organisées par les équipes pédagogiques ou la circonscription ; - Assurer un soutien pédagogique, des tâches de surveillance ou d'administration auprès de la structure scolaire ; - Participer à des activités péri-éducatives (club, sorties, voyages).
----	--

**II – PROFIL PROFESSIONNEL**

15	CADRE D'EMPLOI : Adjoints d'éducation
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Enseignement généraliste

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	<b>COMPETENCES</b>	<b>S</b>	<b>A</b>	<b>E</b>
	- Faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de responsabilité ;			X
	- Posséder une bonne culture générale ;		X	
	- Connaître les programmes et instructions et les suivre méthodiquement ;		X	
	- Savoir faire preuve de rigueur, de fermeté et de compréhension ;		X	
	- Savoir être à l'écoute des élèves ;			X
	- Avoir le sens du travail en équipe ;		X	
	- Savoir faire preuve d'une autorité naturelle ;		X	
	- Etre en mesure de transmettre des informations avec exactitude ;			X
	- Etre en mesure de se contrôler et de maîtriser ses émotions ;		X	
	- Participer à la mise en œuvre du projet de classe et du projet d'école ;			X
	- Communiquer les informations détenues dans l'exercice du métier aux seules personnes habilitées ou ayant le besoin d'en connaître ;			X
	- Parler le tahitien.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Toute expérience professionnelle en lien avec les enfants ou avoir exercé dans un poste similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Plan de formation continue DGEE
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : de 3 à 5 ans (minimum 3 ans)
----	--

Le Directeur de l'éducation et des enseignements

L'Agent :

Date :

Date :

Signature :

Signature :